



Besoin de renseignements quelles peines , et indemnisations?

Par **taranougat**, le **15/08/2010 à 16:40**

Bonjour,

J'ai été victime d'un accident de voiture avec mon ami. Nous étions à l'arrêt à un feu , et un véhicule nous a percuté violemment par l'arrière, le véhicule a été déporté de 60m. J'ai été désincarcérée de du véhicule , et transporté aux urgences. Il en ressort une entorse cervicale pour moi. Je suis donc en soins . Biensure également peur et angoisses sous cachets. Mon ami un gros choc émotionnel (dépression) antécédant d'un vieux accident de voiture.

J'aurai voulu savoir ce que risque la personne qui nous a percuté. Car ce Monsieur a fait un délit de fuite, (il a laissé son épouse dans la voiture), il était en état d'alcoolémie mais ça ne saura pas retenu puisque il a été étendu 3j plus tard. Il a reconnu avoir bu cependant. Il avait pas d'assurance et n'a plus de permis depuis 2001.

Nous avons biensure porté plainte contre ce Monsieur vu tout ces faits.